

Parcours urbain « développement durable »

Soucieuse de la qualité de vie des générations futures et désireuse d'inscrire son action dans le développement durable, la Ville de Créteil a opté depuis plusieurs années pour une énergie renouvelable : la géothermie.

Elle poursuit également une politique d'amélioration de la qualité environnementale de son patrimoine bâti, tant pour des bâtiments anciens que pour ses nouveaux équipements comme la Maison de l'Enfance A. Césaire située dans la nouvelle ZAC de la Pointe du Lac.

Pour mieux connaître ces réalisations, un parcours à pied à travers les quartiers Est et Sud vous est proposé sur le thème de l'énergie :

le jeudi 21 octobre à 14h
le samedi 6 novembre à 9h
et le samedi 27 novembre à 14h.

Avec :

- la présentation de la réhabilitation des façades de l'école L. Orville,
- la visite de l'installation de géothermie,
- la présentation de la nouvelle ZAC de la Pointe-du-Lac,
- la découverte de la toiture végétalisée de la Maison de l'Enfance E. Césaire.

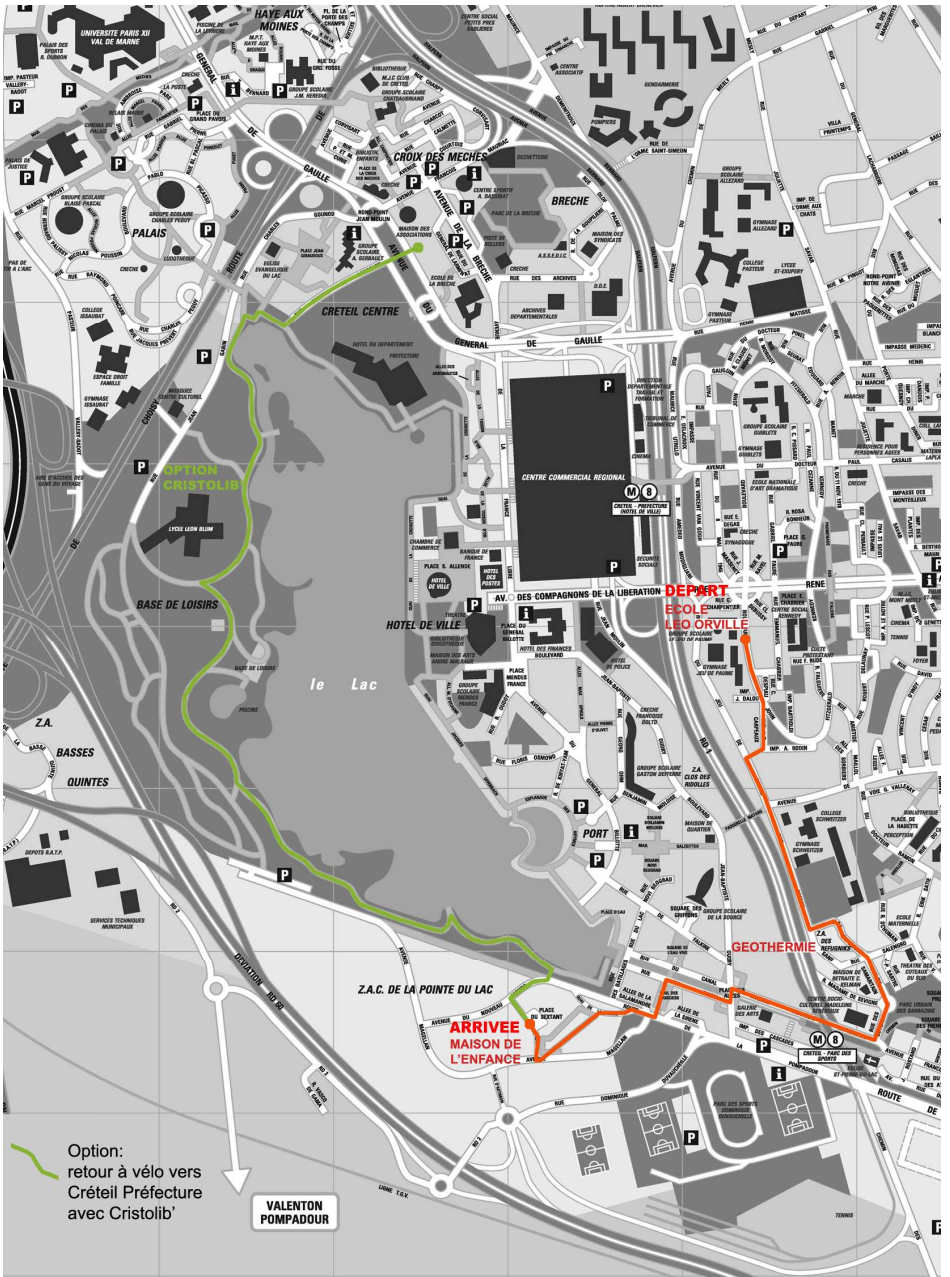


Le parcours sera guidé par un architecte du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement du Val-de-Marne (CAUE 94) et par un Conseiller Info Energie de l'Agence de l'Energie Val-de-Marne Vitry.

Le parcours durera environ 3 heures. Le groupe est limité à 30 personnes maximum. A l'issue du parcours, retour groupé possible par Cristolib' par le bord du lac à la station avenue de la Brèche (prévoir Pass Navigo ou Carte Bleue et casque). Trajet du retour sous la responsabilité de chaque participant.

Renseignements ou inscriptions

auprès de la Direction du Développement durable :
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h au 01-58-43-38-50
Par courriel : catherine.gelin-vollot@ville-creteil.fr



Option:
retour à vélo vers
Créteil Préfecture
avec Cristolib'

VALENTIN
POMPADOUR